



Le 14 novembre 2007

Communiqué de presse

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada se joint à la communauté internationale qui condamne l'attaque du gouvernement de la République islamique du Pakistan contre la primauté du droit

OTTAWA – La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, qui représente les corps dirigeants des 95 000 avocats du Canada et 3 500 notaires du Québec, se joint au mouvement de protestation international contre l'atteinte portée à la primauté du droit par le gouvernement du Pakistan.

Dans une lettre au général Pervez Musharraf, président de la République islamique du Pakistan, la Fédération critique vivement la suspension de la constitution du Pakistan, la destitution de membres de la magistrature, notamment le juge en chef de la Cour suprême, la répression de protestations pacifiques et la détention de milliers de personnes. Vous pouvez lire la lettre de la Fédération en suivant ce lien : www.flsc.ca.

« La primauté du droit, et les principes d'une magistrature et d'un barreau indépendants qui l'accompagnent, constituent une des pierres angulaires de la démocratie. L'arrestation de centaines de juristes, qui ont comme devoir de défendre la primauté du droit et la bonne administration de la justice, ainsi que la suspension de nombreux membres de la magistrature nous troublent profondément », déclare le président de la Fédération, Michael W. Milani, c.r.

La Fédération encourage le gouvernement du Canada à poursuivre ses efforts visant à convaincre le président Musharraf de rétablir immédiatement la primauté du droit et la constitution de ce pays et à assurer le respect des droits des citoyens du Pakistan.

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada est l'organisme coordonnateur national des 14 corps dirigeants provinciaux et territoriaux de la profession juridique au Canada. Nos ordres professionnels de juristes membres sont chargés de réglementer les 95 000 avocats du Canada et 3 500 notaires du Québec dans l'intérêt du public. La Fédération joue un rôle de premier plan dans des dossiers divers d'intérêt national et international qui concernent la justice et les questions de réglementation essentielles à la protection du public.